

M-7 - MAI 2023

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MILLAS

Millas

et VOUS



**Assèchement,
pénurie d'eau,
incendie :**

**Un été
préoccupant**



www.mairie-millas.fr

LE MOT DU MAIRE

Jacques GARSAU



Chères Millassoises, chers Millassois

En juillet 2023, nous arrivons à mi-mandat.

Après une première partie de mandat contrainte par la crise sanitaire, les problèmes économiques et maintenant la sécheresse, les vœux de Janvier 2023 ont permis un premier vrai temps de partage et d'échanges entre les Millassoises et la nouvelle équipe municipale. Désormais, accompagné des élus, je souhaite aller à la rencontre des habitants par quartier, mais aussi au travers de réunions publiques thématiques « Prospectives et réalités ». Le but de ces rencontres : présenter un premier bilan du travail municipal aux habitants et les informer des projets, détailler les réalisations et travaux effectués dans chaque secteur de la ville et échanger avec les administrés sur leurs problèmes et préoccupations. Dans un premier temps une réunion sur l'eau sera réalisée d'ici fin Juin, à la rentrée seront programmées avec les délégués de quartiers des réunions de secteurs.

Sobriété... Le mot n'est certes pas récent, mais il a pris depuis plus d'un an, une actualité et une importance sans précédent. La guerre en Ukraine, qui a accéléré un peu partout en Europe l'explosion du prix du gaz et de l'électricité, a mis en évidence l'absolue nécessité de mener des politiques de sobriété énergétique, ce que nous avons anticipé en limitant l'éclairage public la nuit, le plan « lumière » avec la troisième phase du passage aux ampoules leds. De même, depuis plus d'un an, nul ne peut désormais ignorer l'accélération du dérèglement climatique avec les températures caniculaires et les nombreux incendies. Tandis que nous vivons dans notre département une sécheresse sans précédent qui pose avec acuité la rareté de la ressource en eau avec, ici et là, des risques de coupure cet été et un nouvel arrêté préfectoral qui nous contraint tous et plus particulièrement les agriculteurs. L'heure est plus que jamais au respect des directives préfectorales et à la mise en œuvre de politiques de sobriété énergétique.

Finances... Un problème d'héritage ? La minorité parle d'inconscience et d'incompétence de l'équipe en place voire même de manque de prudence et de sincérité budgétaire. Graves accusations non fondées... Je réponds : le budget prévisionnel 2023 est un budget SINCERE qui a tenu compte de l'ensemble des contraintes, notamment de la hausse conséquente des matières premières et énergies (coût électricité multiplié par deux) qui a nécessité une augmentation prévisionnelle significative des charges à caractère général. Nous faisons preuve d'une extrême vigilance en priorisant les investissements urgents... INSCONCIENCE ? L'héritage : un patrimoine communal largement dégradé (bâtiments, réseaux eau-assainissement-voirie...), un parc automobile vieillissant et demandant de plus en plus de réparations, une situation financière difficile avec un endettement particulièrement élevé... INCOMPÉTENCE ?

Braderie... Nous ne bradons pas l'EHPAD, mais nous le rendons plus autonome et indépendant, tout en restant PUBLIC et sous la tutelle du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé.

En dépit des attaques successives et non objectives de certains membres du groupe d'opposition et des réseaux sociaux, je reste, avec mon équipe, au service de l'intérêt général et en particulier des Millassoises avec autant de motivation et d'énergie qu'au premier jour. Entouré d'une équipe compétente, j'irai jusqu'au bout de mes engagements et au-delà...

Soyez assurés, de mon entier dévouement et de ma totale détermination.

Jacques GARSAU,

1^{er} Vice-Président Communauté Communes Roussillon Conflent
Conseiller Départemental Canton Vallée de la Têt

www.mairie-millas.fr



SÉCURISATION DES ÉCOLES

BUDGET MUNICIPAL

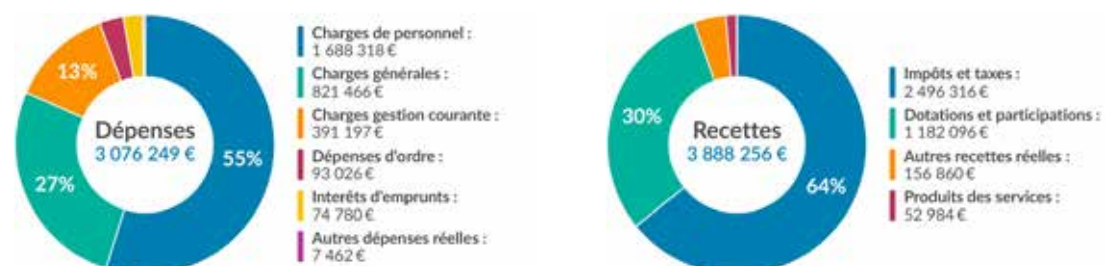
Compte Administratif

CA Fonctionnement



Les dépenses réelles de fonctionnement (688 €/hab.) sont inférieures à la moyenne des communes de la même strate (845 €/hab.)

CA investissements



Principaux investissements réalisés en 2022 : Tableau numérique école primaire, chauffage école maternelle, travaux voirie communale, aménagement stèle, colombarium, système de pompage stade municipal, modernisation éclairage public (phase 2)

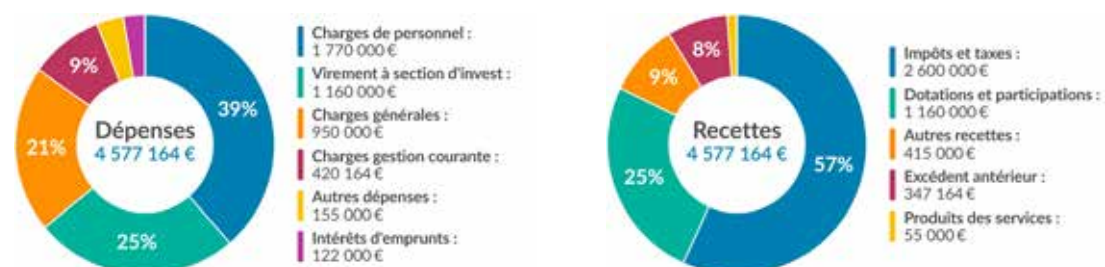
Budget primitif 2023

BP Fonctionnement



La hausse du coût de l'énergie a nécessité une augmentation prévisionnelle importante des charges à caractère général

BP investissements



Investissements principaux 2023 : Travaux église, voirie communale, vidéoprotection, sécurisation routière, éclairage stade, aire de jeux parc médiathèque, éclairage public 3^e Tranche.

Pour plus de détail voir sur le site de la ville

www.mairie-millas.fr

L'école de Millas est une institution éducative importante.

Comme pour toutes les écoles, la sécurité des élèves, des enseignants et du personnel est une priorité absolue pour assurer un environnement d'apprentissage sain et sécurisé.

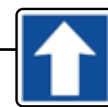
La sécurité routière est une préoccupation majeure

Dans le cas des écoles de Millas, la circulation est particulièrement dense. Pour sécuriser les écoles de Millas, plusieurs mesures ont été mises en place. Tout d'abord, des panneaux de signalisation ont été installés pour alerter les automobilistes de la présence des écoles ainsi que des zones de stationnement interdites. Des passages piétons ont également été peints pour permettre aux élèves et au personnel de traverser la route en toute sécurité.

Actions de sensibilisation

Des messages ont été diffusés sur les réseaux sociaux pour rappeler aux automobilistes de ralentir et de faire preuve de prudence. Des policiers municipaux ont également été déployés pour surveiller la circulation aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Il est important de continuer à travailler ensemble pour maintenir cette sécurité et pour faire des écoles de Millas un lieu d'apprentissage sûr et accueillant pour tous.

Rappel
Sens de circulation



Depuis le Lundi 20 mars

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le sens de circulation de la rue des Républicains Espagnols est modifié :
sens unique de circulation de la rue de la Fontaine vers l'avenue Jean Jaurès.
Le stationnement s'effectuera sur le côté droit (le long de la halle des sports) dans le sens rue de la fontaine vers l'avenue Jean Jaurès

ÉCOLE PRIMAIRE

Modification du sens unique : **tronçon de la rue Victor Hugo (entre le rue du stade et place de Villefranche), dans le sens rue du stade vers place de Villefranche.**

Un panneau « Stop » sera installé aux croisements de la rue Victor Hugo/place de Villefranche, conformément aux prescriptions antérieures liées à la menace terroriste. Cette décision a été prise afin de permettre aux bus scolaires de ne pas surcharger la circulation de la rue Victor Hugo et pour leur permettre de stationner sur l'emplacement dédié sur l'avenue de la gare. L'objectif étant de sécuriser la descente des enfants sur le trottoir sans gêner la circulation. Les bus scolaires se dirigent vers l'accès cantine depuis l'avenue du Canigou, l'avenue Victor Hugo et l'avenue de la gare puis ils rejoignent leur dépôt via l'avenue des Albères et la départementale D46 (camé en ralet).

En ce qui concerne le stationnement aux abords de l'école primaire, des « places minutes » ont été installées devant les quais de la cave coopérative et rue Léo Lagrange pour permettre aux parents de déposer leurs enfants. Quant aux personnels scolaires et périscolaires, un parking leur est réservé à l'intérieur du stade. Tout cela pour fluidifier et sécuriser la circulation aux abords des écoles. On notera aussi la création d'un cheminement piétonnier sur la place de Villefranche.

Toutes ces décisions ont été prises après consultation de la commission de sécurité, en concertation avec l'entreprise chargée du transport et les services compétents de la communauté des communes.

Ces rues étant empruntées par des enfants, nous demandons aux automobilistes d'être particulièrement vigilants.

BRÈVES

DON DU SANG

**PARTAGEZ
DONNEZ**
**LUN. 12
MAR. 13 JUIN**
**HALLE
AUX SPORTS**
15H À 19H30

Le don de sang: une action simple qui peut sauver des vies

Le don de sang est un acte bénévole qui consiste à donner une partie de son sang pour aider les personnes malades ou blessées. C'est une action simple et rapide qui peut sauver des vies. En effet, le sang est un produit indispensable à la vie humaine, il permet notamment de transporter l'oxygène et les nutriments vers les différents organes et tissus du corps.

POURQUOI DONNER SON SANG ?

Le don de sang est essentiel pour répondre aux besoins des patients. Chaque année, des millions de personnes dans le monde ont besoin de transfusions sanguines pour survivre. Les raisons sont multiples : accidents, opérations, maladies du sang, cancers, etc. Malheureusement, il n'existe pas de substitut au sang humain, c'est pourquoi il est important de maintenir les stocks de sang à un niveau suffisant.

QUI PEUT DONNER SON SANG ?

Toute personne en bonne santé âgée de 18 à 70 ans et pesant plus de 50 kg peut donner son sang. Avant de donner, il est nécessaire de répondre à un questionnaire médical pour vérifier que vous êtes apte à donner. Ensuite, un prélèvement est effectué par un professionnel de santé, qui récupère environ 450 ml de sang. La procédure est rapide (environ 10 à 15 minutes) et indolore.

COMMENT SE DÉROULE LE DON DE SANG ?

Le don de sang se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, il est recommandé de bien s'hydrater avant de donner pour faciliter le prélèvement. Ensuite, vous serez accueilli(e) par un professionnel de santé qui vous expliquera le déroulement de la procédure. Un questionnaire médical sera rempli pour évaluer votre aptitude à donner du sang. Une fois que vous êtes prêt(e), le prélèvement de sang aura lieu. Vous serez installé(e) confortablement sur un fauteuil, le bras désinfecté et une aiguille sera introduite dans une veine. Le sang sera alors prélevé et recueilli dans une poche stérile. Tout au long du processus, un professionnel de santé sera présent pour surveiller votre état et s'assurer que tout se passe bien. Après le don de sang, il est recommandé de se reposer pendant quelques minutes et de bien s'hydrater. Vous pourrez alors reprendre vos activités normales.

LE DON DE SANG EST-IL SÛR ?

Le don de sang est un acte sûr et contrôlé. Les professionnels de santé prennent toutes les précautions nécessaires pour garantir la sécurité du donneur et du receveur. Les équipements utilisés sont stériles et à usage unique, ce qui réduit le risque de contamination. De plus, le donneur est soumis à des tests sanguins pour vérifier l'absence de maladies transmissibles par le sang, comme le VIH, l'hépatite B ou C, la syphilis, etc. Si un donneur est porteur d'une de ces maladies, il sera informé de son état et ne pourra plus donner son sang.

PROCHAINE COLLECTE SUR MILLAS ?

Elle se déroulera le lundi 12 juin et le mardi 13 juin dans la halle aux sports de 15h à 19h30.

N'oubliez pas de prendre rendez-vous sur internet : Dondesang.efs.sante.fr

Le don de sang est une action simple et altruiste qui peut sauver des vies. Si vous êtes en bonne santé et que vous souhaitez aider, vous êtes les bienvenus.

MILLAS
et VOUS

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MILLAS - M21 MAI 2023

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Millas accueille
un nouveau centre
d'audioprothèse
pour les habitants

■ Les habitants de Millas et des environs
peuvent désormais bénéficier des ser-
vices d'un nouveau centre d'audiopro-
thèse, qui a ouvert ses portes récemment.

Situé au 134 avenue Jean Jaurès, ce
centre propose une large gamme d'ap-
pareils auditifs pour les personne souf-
frant de problèmes de perte auditive.

Les services proposés

François-Xavier Garrabe, pharmacien et audioprothésiste
diplômé d'Etat revient sur cette ouverture : « Nous proposons
des aides auditives adaptées à votre perte auditive et sur mesure.

Nous disposons également d'accessoires d'écoute adaptés
à votre domicile et lieu de travail. Enfin, nous réalisons
des protections auditives pour les activités sportives et
professionnelles sur mesure ».

Le centre d'audioprothèse de Millas propose une variété de
services pour les patients.

Tout d'abord, les audioprothésistes du centre effectuent des tests
auditifs complets pour évaluer le niveau de perte auditive de
chaque patient.

Ensuite, en fonction des résultats des tests, ils recommandent
les appareils auditifs les plus adaptés pour répondre aux besoins
spécifiques de chaque patient.

Les audioprothésistes proposent également un large choix
d'appareils auditifs de différentes marques et de différentes
gammes de prix. Ils aident les patients à choisir l'appareil auditif
qui convient le mieux à leur budget et à leurs besoins auditifs.

De plus, le centre propose un service de suivi et d'entretien des
appareils auditifs pour s'assurer qu'ils fonctionnent correctement
et pour résoudre tout problème éventuel.

Le nouveau centre d'audioprothèse de Millas est une excellente
nouvelle pour les personne souffrant de perte auditive dans le
département.

LES AVANTAGES SONT NOMBREUX :

Tout d'abord François-Xavier Garrabe a une
formation de pharmacien, donc votre prothésiste
est un véritable professionnel de santé,
ce qui permettra une meilleure prise en charge.

On notera aussi une grande amplitude
horaire de travail pour améliorer
le suivi des patients.

Gros avantage
proximité
accessibilité
Favorise le lien social



UN LIEU DE RÉCEPTION UNIQUE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

■ Bienvenue chez Malika et Sébastien

Une parenthèse à la campagne : un lieu aux différentes facettes, situé au coeur du Ribéral, chic
et élégant où la nature prend le dessus.

Une tente de réception pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes.

Profitez des lodges, de l'espace guinguette tout au long de votre séjour.

Venez découvrir l'univers des cèdres bleus, plus qu'un lieu de réception, c'est une invitation au
voyage dans une oasis de verdure à la campagne...

Malika et Sébastien seront ravis d'échanger avec vous concernant les prestations et les
solutions qu'ils peuvent vous proposer !



contact@les-cedres-bleus.fr



Réservation au 06 20 04 58 49

■ Lettre opposition " Ces textes sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs "

« Mi-mandat, un avenir partagé au point mort »

Après avoir tenté à maintes reprises de nous rassurer sur la cohésion de son groupe majoritaire et la
santé financière de la commune, force est de constater que M.le Maire et son équipe faisaient triste
mine lors du dernier conseil municipal, où ils n'ont pas pu assumer la présentation du budget 2023,
assurée par une équipe administrative, certes compétente mais dont les missions ne consistent pas à
porter un programme avec la vision politique et dynamique qui revient aux élus de la majorité. Plus
d'adjoint aux finances ! Comment fait la majorité pour prendre des décisions en connaissance de
cause, afin de donner un nouveau souffle aux projets communaux ?
Plutôt démotivée et sans argument, la majorité qui n'est plus simplement fissurée mais vraiment
fracturée, et déstabilisée, n'a pas su répondre aux nombreuses interventions de l'opposition,
inquiète pour l'avenir financier de la commune, avec un résultat qui peine à dégarer un
autofinancement à la hauteur des ambitions et des promesses de M.le Maire ; nombreux sont les
travaux restés au stade d'études...
En effet, M.le Maire, après avoir souhaité dégarer une marge de manœuvre budgétaire « à prix d'or »
en missionnant son ancien adjoint aux finances pour négocier un allongement de la dette, ne peut
que constater que les nouveaux crédits sont presque tous englobés, d'une part à cause du contexte
économique mais aussi par un manque de prudence et sincérité budgétaire.
Où est passé l'enthousiasme de la majorité qui nous promettait de bonnes surprises par des solutions
financières optimistes sans doute trouvées pendant toutes ces années d'observation dans la minorité,
à scruter les chiffres, tout en approuvant les différents budgets de l'ancienne équipe municipale...
Difficile de parler d'héritage maintenant...
Et oui nous voilà encore plus surpris que prévu par une certaine forme d'inconscience et
d'incompétence conduisant à un numéro d'illusionnisme, source de nombreuses déceptions pour la
population millassoise.
La dernière en date étant la braderie de l'EHPAD dont le prix de vente a été négocié à la moitié de
la valeur évaluée par les domaines, passant de 4M4 € à 2M1 €, sans production de justificatifs
correspondants, sur la base d'un simple tableau excel récapitulant les dépenses supportées par le
locataire. L'opposition ayant souhaité une transparence totale sur ce dossier M.le Maire devrait
présenter prochainement les factures certifiées.

Halima THAMI, Cécile QUINTUS, Sylvie VIDAL, Régis BIENAIME, Daniel PINELL

Alma Flamenca

BILAN SOIRÉE VINO Y FLAMENCO

■ La soirée vino y flamenco à Millas a été un grand succès pour les amateurs de culture espagnole de la région.

L'événement, qui s'est déroulé au centre
culturel de la ville, a rassemblé 300 passionnés
de vin et de flamenco pour une soirée
conviviale et animée.

Le maire Jacques Garsau a expliqué ce
nouveau concept : « Il y aura 3 ou 4 fois par an
ce type d'événement sous cette formule avec
différents thèmes musicaux que ce soit par
du jazz, du classique, etc ..

Les participants ont eu la chance de déguster
une variété de vins tout en appréciant des
performances de danse flamenco en direct.
Les artistes ont offert un spectacle de haute
qualité, avec des mouvements gracieux et
passionnés, accompagnés de musique
envoûtante.

Les vins proposés ont également été un
succès, avec une sélection de vins.
Les participants ont pu déguster et comparer
les différents vins, discuter de leurs saveurs et

de leur origine avec les experts présents.

La soirée a été une occasion unique
de découvrir la culture espagnole sous
différents angles, de la danse flamenco.
Les organisateurs de l'événement ont
exprimé leur satisfaction quant au succès de
l'événement et envisagent déjà de futures
soirées similaires dans le futur.

En somme, la soirée vino y flamenco de Millas
a été une expérience mémorable pour tous
ceux qui y ont assisté. C'était une occasion
de découvrir la culture espagnole dans une
ambiance festive et chaleureuse, avec des
performances exceptionnelles et des vins
délicieux.

Les participants ont été ravis de cette soirée
et attendent avec impatience les prochaines
éditions de l'événement.



ANIMATIONS

AMOR SEVILLANE



SPECTACLE ÉQUESTRE



INTERVIEW

DENIS CAMARASA



L'origine de la fontaine de Millas

Denis Camarasa, retraité, ancien paysagiste, sourcier et originaire de Millas nous éclaire sur l'origine de la fontaine de Millas.

Denis connaissez-vous l'histoire de la fontaine de Millas ?

Oui oui bien sûr, je vais tout d'abord vous montrer où se trouve la source. Elle est située à une centaine de mètres en amont de la fontaine, et une canalisation en céramique a été construite, des tuyaux en diamètre 60cm conduisent l'eau jusqu'à la fontaine actuelle. Je vais aussi vous montrer les 2 puits qui se trouvent dans le parc Bombes, ils sont actuellement asséchés mais ils existent et ont notamment servi à l'arrosage de tous les espaces verts de la ville. Dans mes souvenirs, il y avait même une fontaine et un abreuvoir qui permettaient à tous les Millassois de faire leur lessive, leur toilette et à hydrater tous leurs animaux.

À votre avis pourquoi la fontaine de Millas ne coule plus ?

Tout simplement car les nappes phréatiques du Boules sont descendues, et ne sont plus suffisantes. À l'époque les agriculteurs arrosaient à pleine eau, en submersion et sur 6 litres d'eau, 2 litres alimentaient les nappes phréatiques.

Comment y remédier ?

Il suffit d'alimenter en eau le Boules, par exemple en ouvrant toutes les « rasclose » et je vous assure que dans les 15 jours qui suivront l'eau coulera à Millas.

Le problème de l'eau n'est pas à prendre à la légère et pour y remédier il faudra prendre les bonnes décisions.

BRÈVE



Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires

En tant que propriétaire, vous êtes concernés par cette nouvelle obligation déclarative.

Vous devez pour chacun de vos locaux, indiquer à quel titre vous les occupez, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation. Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues sont pré-remplies et il est important de vous assurer que les informations sont exactes, dans le cas contraire vous devez les corriger.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens dans l'onglet « biens immobiliers » de votre espace sécurisé impot.gouv.fr.

En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le

0 809 401 401

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, et pensez à vous munir de toutes les pièces justificatives.

FONTAINE DE MILLAS

Un joyau du patrimoine de la ville

La fontaine de Millas est un monument historique emblématique de la ville. Située dans le centre-ville, la fontaine est une source d'eau naturelle qui a longtemps été utilisée comme point de rencontre et de ravitaillement pour les habitants de la région..

Historique de la fontaine

La fontaine de Millas a été construite au XIII^e siècle, à l'origine pour fournir de l'eau potable aux habitants de la ville. Elle est alimentée par une source naturelle qui se trouve dans les collines environnantes.

Au fil des siècles, la fontaine a subi plusieurs rénovations et améliorations, notamment l'ajout de colonnes et de sculptures, ainsi que la construction d'un lavoir à proximité pour permettre aux femmes de laver le linge.

La fontaine a également joué un rôle important dans la vie sociale de la ville. Les habitants de Millas se rassemblaient souvent autour de la fontaine pour discuter, se rafraîchir et remplir leurs seaux d'eau.

La fontaine aujourd'hui

Aujourd'hui, la fontaine de Millas est un symbole de l'histoire et du patrimoine de la ville.

Malheureusement, la fontaine ne coule plus.

Pourquoi ?

La réponse est apportée par le service des eaux : la provenance exacte de l'eau de la fontaine n'est pas connue. Il est probable qu'elle sorte d'un forage artésien où l'eau jaillit spontanément.



Les nappes phréatiques étant très basses depuis plusieurs mois, l'eau ne coule plus. À noter que cette eau n'est pas traitée contrairement à celle provenant du forage public Font de la Mille qui alimente l'ensemble du réseau de distribution d'eau potable.

Conclusion

La fontaine de Millas est un monument historique important qui a joué un rôle clé dans la vie sociale et culturelle de la ville pendant des siècles.

Aujourd'hui, la fontaine est toujours un lieu de rencontre pour les habitants de la région et un symbole de l'histoire et du patrimoine de la ville.

En visitant la fontaine et en explorant les sentiers de randonnée environnants, les visiteurs peuvent découvrir la beauté naturelle de cette région unique de la France.

MILLAS VELL

La présidente de l'association Millas Vell, Christiane Saintjevin et l'élue en charge de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat et de la catalanité, Jocelyne Douffiaques nous parlent de Millas Vell.

1. Pouvez-vous nous donner l'organigramme de l'association Millas Vell ?

Oui bien sûr en quelques lignes :
Présidente : Saintjevin Christiane
Trésorier : Tolza Chantal
Secrétaire : Gilbert Bosc

2. Pouvez-vous nous expliquer les objectifs de votre association ?

L'association Millas Vell est une association à but non lucratif basée dans la ville de Millas. L'association se consacre à la préservation du patrimoine culturel et naturel de la ville. Elle a aussi pour objectif de faire découvrir l'Histoire de Millas aux jeunes et aux moins jeunes.

3. Comment l'association Millas Vell est-elle née ?

Elle a été fondée le 18 janvier 1972, et après une mise en sommeil de quelques années, une nouvelle équipe vient de reprendre le flambeau depuis le mois d'octobre 2022.

4. Pouvez-vous nous parler des événements organisés par l'association Millas Vell ?

Notre association est récente et dans un premier temps nous organiserons une

réunion au mois de Juin pour préparer une exposition photos qui se déroulera pendant la saison estivale. Ça sera la première d'une longue série, nous l'espérons. Nous avons déjà récolté de nombreuses photos qui nous renseignent sur l'Histoire de Millas et qui rappellent de nombreux souvenirs.

5. Comment l'association Millas Vell finance-t-elle ses activités ?

Tout simplement avec la cotisation de ses adhérents et les donations. À ce propos, toutes les aides sont les bienvenues évidemment.

6. Comment les Millassois peuvent-ils soutenir les activités de l'association Millas Vell ?

Tout simplement en adhérant à l'association et si certaines personnes disposent de photos anciennes ou connaissent des anecdotes croustillantes sur Millas, qu'elles se rapprochent de notre association et de notre présidente.

Contact : 04 68 92 19 89

N'hésitez pas à nous contacter

